



Région
Hauts-de-France

Des idées en l'air

L'appel à projets d'AIREKA
Avril 2021

Documentation

Avec les soutiens d'



edf

et de



Parce que l'implication favorise le passage à l'action et que l'innovation n'est pas que technologique, la Région Hauts-de-France et Atmo, grâce à son Lab' AIREKA, lancent un appel à projet pour encourager et accompagner les initiatives qui permettront aux habitants de participer à l'observation et de coconstruire en faveur d'un air meilleur.

Objectifs de l'appel à projets



Déclencher le passage à l'action d'un collectif à partir de son engagement pour l'observation

Développer des expérimentations innovantes au bénéfice de la qualité de l'air

Faire converger vos idées avec l'expertise et les outils d'Atmo Hauts-de-France

#Participer

#Mobiliser

#Proposer

#RSE

#Progresser

Pourquoi candidater ?



Vous voulez expérimenter des méthodes innovantes à destination de collectifs, pour qu'ils prennent conscience de la qualité de l'air qui les entoure, qu'ils participent à l'observation et qu'ils s'impliquent dans l'action en faveur de la qualité de l'air.

Vos publics cibles sont aussi bien les enfants que les adultes, les élus, les salariés d'entreprises en démarche RSE ou qui doivent se déplacer pour se rendre sur leur lieu de travail, les soignants ou les patients, les touristes, les sportifs, etc.

Vous souhaitez améliorer la gestion de votre territoire, mettre en avant votre politique de protection de l'environnement pour répondre aux préoccupations des habitants ou de vos clients, booster votre activité, augmenter la visibilité de votre projet ou encore valoriser vos connaissances et vos compétences scientifiques.

Si vous êtes lauréat vous pourrez vous appuyer sur l'expertise, les outils et sur le réseau du Lab' AIREKA, porté par Atmo Hauts-de-France.

Pourquoi être partenaire ?

Vous souhaitez :

- Soutenir AIREKA dans l'organisation de l'appel à projet (mécénat d'entreprise, sponsoring),
- Vous impliquer dans une démarche RSE,
- Améliorer la visibilité de votre entreprise sur les sujets environnementaux,
- Accompagner un projet,
- Mettre à disposition un lieu d'expérimentation.



N'hésitez pas à nous contacter !

Dates

Lancement	20 avril 2021
Date de limite de dépôt	15 juin 2021
Confirmation d'éligibilité	17 juin 2021
Pitches	24 juin 2021
Résultats et pitches des lauréats lors de l'AG d'Atmo Hauts-de-France	25 juin 2021

La définition des besoins et de l'accompagnement des lauréats par AIREKA se fera au cours de l'été pour que les projets puissent commencer dès septembre.

Candidater, c'est facile !

Il suffit juste de suivre ce QR Code ou le lien ci-contre et remplir le formulaire de candidature avant le 15 juin.

Nous proposerons aux potentielles structures intéressées une séquence d'animation en intelligence collective mi-mai pour échanger, enrichir votre projet et éventuellement trouver des partenaires (contactez-nous).



<https://vu.fr/cCMP>

Qui peut participer ?

Les acteurs concernés, candidats et financeurs, par cet appel à projets sont :

Le monde associatif, les collectifs de toutes natures agissant déjà dans ce domaine, les centres sociaux, ...

Les collectivités territoriales, les institutions locales investies dans cette thématique, les acteurs de la santé publics ou privés, ...

Les entreprises, qu'elles soient startup, bureaux d'études, innovantes, agences de communication, en démarche RSE, ...

Les universitaires et laboratoires de recherche (chimie, sociologie, santé...), les établissements scolaires...

Ce que nous proposons

Pour accompagner vos projets nous mettrons à votre disposition :

Notre expertise en sociologie, communication et sensibilisation sur la qualité de l'air :

Accompagnement et analyse sociologique (enquêtes de perception...), montée en compétence en qualité de l'air et en sensibilisation, expérience en implication citoyenne, appui au montage de projets et à la recherche de financement

Des outils et des méthodes pour mesurer, interpréter :

Des moyens de mesure (microcapteurs, mini-stations, kits de fabrication DIY), des données (opendata, cartographies, flux, ...), des guides, du temps d'accompagnement.

L'observation peut notamment se faire par le jeu, les parcours découverte, l'art, ou en s'impliquant dans une plateforme de signalement comme Pollin'Air (www.pollinair.fr), ou Odo (www.atmo-odo.fr).

Des partenaires, un réseau :

Vous pourrez échanger avec les membres de la communauté du Lab, gagner en visibilité, nouer de nouveaux partenariats, bénéficier d'un tiers de confiance.



Pour tout cela, vous serez accompagnés en 2021 par AIREKA et Atmo à hauteur de 5 à 15 jours (en fonction des financements et mécénats dont Atmo pourra bénéficier).

Eligibilité

Les candidatures prises en compte seront celles des porteurs de projets innovants en capacité d'animer un collectif.

Le projet doit se dérouler sur le territoire des Hauts-de-France.

Les lauréats devront être aptes à exprimer clairement leur besoin d'accompagnement par le lab'AIREKA au cours de l'été 2021, et à concrétiser leur projet entre septembre et décembre 2021.

Sélection et évaluation des candidats

Les projets seront étudiés et présélectionnés par un groupe projet constitué de représentants d'Atmo Hauts-de-France, de ses partenaires et de la Région selon les critères suivants :

Capacité à animer, à faire émerger des idées, porter des actions

Niveau d'implication des citoyens

Impact sur l'environnement et la qualité de l'air

Faisabilité et viabilité

Qualité du pitch exprimé sur le formulaire

Les projets seront évalués sur la base des critères suivants :

La pertinence de la proposition en regard des thèmes de l'appel à projet, de la qualité méthodologique de la proposition et du caractère innovant du projet ;

L'adéquation des moyens (humains et financiers) aux ambitions du projet, la qualité et la justification du partenariat et l'organisation de l'équipe ;

L'utilité, la valorisation et la répliquabilité de l'expérimentation compte tenu des finalités de l'appel à projet.

Chaque candidature fera l'objet d'un premier retour et les candidatures présélectionnées seront conviées à défendre leur dossier devant jury la veille de l'Assemblée générale d'Atmo.

Le jury sera composé de membres et de partenaires d'Atmo. Les candidatures retenues seront évaluées sur la qualité du dossier de candidature, sur le pitch à l'oral et sur les réponses aux questions posées par le jury sur la base des critères précédemment mentionnés.

Les lauréats devront à nouveau pitcher le jour de l'assemblée générale.

A l'issue de cette journée, une convention de partenariat sera formalisée et l'accompagnement par AIREKA et Atmo Hauts-de-France pourra démarrer.

Contact

Guillaume Lecarpentier
+33(0)6 71 36 51 29
g.lecarpentier@lab-aireka.fr

Atmo Hauts-de-France
199 rue Colbert, Bâtiment Douai
59800 Lille
+33(0)3 59 08 37 30
www.atmo-hdf.fr

